

**Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada**  
**ADDENDUM TWO / ADDENDUM DEUX**  
**November 16, 2020 / 16 novembre 2020**  
**F5211-200033A**

Janitorial Services at the Fisheries and Oceans Canada, Canadian Coast Guard Base at 632 Main St North, Selkirk, Manitoba / Services de nettoyage à la base de la Garde côtière canadienne de Pêches et Océans Canada située au 632, rue Main Nord, à Selkirk, au Manitoba

**English**

**Site Visit**

Due to Covid 19 a site visit will not take place.

**Cleaning**

Cleaning to be completed 6 hours a day 5 days (Mon-Fri) a week. Cleaning should start between 8-9AM and last 6 consecutive hours.

Appendix A Covid 19 cleaning 2 times a day should be completed one hour after start of day and the second time 1.5 hours before the end of the day. The Appendix A Covid 19 Cleaning will be logged on a checklist on the main hallway Bulletin Board. Upon award of the contract the owner's Facility Manager representative will work with the contractor upon an agreed upon format for the Log.

Due to the size of the base and the limited staff on site, 1 additional consecutive hour may be allowed for completing the daily Covid 19 Log. The additional hours cost is to be noted in Annex B under COVID-19 cleaning

The Covid 19 Cleaning is a month to month charge and may be cancel within 30 days' notice.

**DELETE**

Solicitation Closes – L'invitation prend fin  
At /à : 14:00 AST (Atlantic Standard Time)  
On / le : November 24, 2020

**INSERT**

Solicitation Closes – L'invitation prend fin  
At /à : 14:00 AST (Atlantic Standard Time)  
On / le : **December 3, 2020**

## Français

### Visite des lieux

En raison de la COVID-19, il n'y aura pas de visite des lieux.

### Nettoyage

Le nettoyage doit être effectué six heures par jour, cinq jours par semaine (du lundi au vendredi). Il doit commencer entre 8 h et 9 h et durer 6 heures consécutives.

Le nettoyage deux fois par jour en raison de la COVID-19 prévu à l'annexe A doit être terminé une heure après le début de la journée et, la deuxième fois, une heure et demie avant la fin de la journée. Il sera noté sur une liste de contrôle sur le tableau d'affichage du couloir principal. À l'attribution du contrat, le représentant du gestionnaire des installations du propriétaire conviendra avec l'entrepreneur d'un format pour le registre.

Compte tenu de la taille de la base et du personnel limité sur place, une heure consécutive supplémentaire peut être accordée pour remplir le registre quotidien prévu dans le cadre de la COVID-19. Le coût des heures supplémentaires doit être indiqué à l'annexe B, sous la rubrique consacrée au nettoyage en raison de la COVID-19.

Le nettoyage en raison de la COVID-19 est facturé au mois et peut être annulé moyennant un préavis de 30 jours.

## **SUPPRIMER**

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At /à : 14:00 HNA (heure normale de l'Atlantique)

On / le : 24 novembre 2020

## **INSÉRER**

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At /à : 14:00 HNA (heure normale de l'Atlantique)

On / le : **3 décembre 2020**